Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260410-D_2026_051-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 10 avril 2026

Date de convocation :
3 avril 2026

Nombre de membres :
En exercice : 31
Présents : 28
Procurations : 3
Nombre de votants : 31

Secrétaire de séance :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC

Le dix avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle du conseil à la Mairie de Dinard, sur la convocation qui lui a été adressée par la Présidente, Madame Delphine BRIAND.

PRESENTS :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC, Monsieur Paul BONDOT, Madame Noémie BROSSAULT, Messieurs Hugues BRAULT, Thierry BURLOT, Mesdames Catherine CABOT, Christine COLAS, Marianne DAIGNAN, Messieurs Bruno DESLANDES, Jacques ERTLE, Bruno FONTAINE, Mesdames Evelyne GAUTIER LE BAIL, Nolwenn GUILLOU, Messieurs Philippe FOURNEYRON, Dylan LEMOINE, Clément LE RICOUSSE, Madame Valérie LEROY, Monsieur David MACE, Madame Marie-Claire MERVIN, Messieurs Michel MOREL, Olivier PERSON, Mesdames Hélène REUX, Françoise RIOU, Muriel ROLLAND, Messieurs Philippe ROULLE, Arnaud SALMON, Madame Sylvie SARDIN, Monsieur Kévin STEINBACHER.

AVAIENT DONNE POUVOIR :
Madame Martine GUENEGANT à Monsieur Thierry BURLOT, Madame Véronique SALZE-LOZAC'H à Monsieur Philippe ROULLE, Monsieur Frédéric SOHIER à Madame Marie-Claire MERVIN.

Délibération n° 2026-051

Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2026

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du conseil communautaire du 26 février 2026.

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, le 10 avril 2026

Le Président,
Thierry BURLOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'EMERAUDE